

## Nathalie Bousquet veut que son prix soit reconnu

**Par l'intermédiaire de leur avocat, Me Jean Dury, Nathalie Bousquet et son agent, Suzanne Bergeron, ont, hier, fait parvenir une demande de rectification au quotidien «La Presse», afin que l'on reconnaisse le prix que la jeune chanteuse de 17 ans a mérité, le 3 août dernier, à New York, dans le cadre du concours «Talent America»**

---

*Paul Villeneuve*

---

Devant l'intérêt que les médias ont témoigné à l'endroit de Nathalie Bousquet, Mlle Kathleen Beaugé, qui fréquente la même école de ballet-jazz que Nathalie Bousquet et qui participait également au concours «Talent America», aurait déclaré à «La Presse» que sa compatriote n'aurait gagné, comme tous les autres concurrents du concours, qu'un prix de participation.

Selon «La Presse», Mlle Beaugé aurait de plus affirmé avoir, elle, remporté un «premier prix» dans la catégorie des adultes pour un solo de danse au concours «Talent America».



Photo Pierre-Yvon PELLETIER

**Nathalie Bousquet et son agent, Suzanne Bergeron, ont rendu visite à notre journaliste hier pour lui faire part de leur grief.**

Pour tenter de faire un peu de lumière sur cette histoire de prix, nous avons, hier, joint M. Jos Dussault, l'un des directeurs du concours «Talent America».

«Mlle Beaugé n'a pas remporté de premier prix. Elle a mérité un trophée spécial à titre de la plus talentueuse danseuse de ballet-jazz dans la catégorie adultes. Seule catégorie dans laquelle on remettait des trophées,» de préciser M. Dussault

«Mlle Bousquet a, pour sa part, mérité un prix spécial, soit un certificat à titre de meilleure chanteuse populaire (Best female vocal pop award of the year) dans la catégorie adolescents.

«Le concours a honoré trois grands gagnants, sans distinction du type de numéro présenté. Ni Mlle Bousquet, ni Mlle Beaugé ne figurent parmi ces grands gagnants. Mais on remet de plus des prix de distinction aux concurrents qui s'illustrent en faisant preuve d'un talent exceptionnel.

Ce sont ces prix que Mlles Bousquet et Beaugé ont mérité. La première dans le domaine de la chanson populaire et dans la catégorie «adolescents» et la deuxième dans le domaine du ballet-jazz et dans la catégorie «adultes».

Bref, Nathalie Bousquet a donc véritablement remporté le prix qu'elle disait avoir mérité à New York et Kathleen Beaugé a, dans son domaine et dans sa catégorie, mérité un prix comparable à celui de Nathalie Bousquet.

Comme c'est compliqué d'évaluer des talents à la hauteur des trophées!